

Rôle du Parc plus actif en 2023 d'information et de sensibilisation à différents groupes cibles :

- aux communes membres (habitants) et aux visiteurs par le biais de **différents canaux d'information Parc** : newsletter + site internet + réseaux sociaux Parc ; bulletins d'infos et sites web des communes
- **dans les espaces d'accueil et d'information du Parc**, à Saint-Ursanne et au Centre Nature Les Cerlatez
- lors des **activités de randonnées en vélo et à pied** organisées par le Parc sur différentes thématiques > pour les enfants et pour les adultes
- aux habitants et aux visiteurs **directement sur le terrain par les guides nature** présents durant les périodes d'affluence (fériés du printemps et vacances d'été) dans les sites très fréquentés des Franches-Montagnes et du linéaire du Doubs, pour sensibiliser aux bons comportements à adopter dans les milieux sensibles > ces deux dernières années : problèmes fréquents de chiens qui ne sont pas tenus en laisse et qui dérangent la faune en général et le bétail en particulier ; rencontrer les promeneurs/visiteurs permet d'avoir un contact direct et de faire une sensibilisation très efficace (mise en garde et bons comportements à adopter notamment dans les pâturages)
- **dialogue aussi avec les exploitants agricoles** avec lesquels le Parc mène des projets (notamment d'aménagements en faveur de la biodiversité) > permet au personnel du Parc d'aborder d'autres sujets tels que les relations avec les habitants et les visiteurs, les conflits d'usages potentiels dans le milieu agricole, sur les chemins de randonnées, et la problématique des vaches mères